

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX À L'INCINÉRATEUR POUR ASSURER SA PÉRENNITÉ

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet vise la fourniture de biens et de services par des entreprises spécialisées pour des travaux de construction, de reconstruction, d'agrandissement, de réfection, de rénovation, de restauration, d'amélioration, d'ajout, de correction, de renforcement, de modification, de déplacement, de remplacement, de démolition, d'aménagement, de réaménagement, de décontamination, de signalisation, d'accessibilité, d'éclairage, d'aménagement extérieur et intérieur ainsi que d'autres travaux divers et imprévus. Ces travaux sont prévus dans les infrastructures, usines, tunnels, bâtiments, locaux, structures, équipements, terrains et autres ouvrages divers touchant l'ensemble des activités reliées à la réception, au traitement et à l'élimination des matières résiduelles et des boues à l'incinérateur.

2. L'embauche du personnel d'appoint et l'octroi des contrats de services professionnels et techniques en ingénierie, en architecture, en arpentage ou dans d'autres disciplines appropriées sont donc requis pour la réalisation des relevés préliminaires, des études, des analyses, des expertises, pour l'élaboration de plans et devis, pour la surveillance des travaux ou pour tout autre besoin nécessaire à la réalisation du projet décrit à l'article 1.

3. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût total du projet, incluant les travaux, les services professionnels et techniques, le personnel d'appoint et les autres dépenses décrits aux articles 1, 2 et 3 s'élève à la somme de 1 274 000 \$.

TOTAL : 1 274 000 \$

Annexe préparée le 26 janvier 2015 par :

Rubens Araujo, ingénieur
Service de l'environnement